



JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX, 21 SEPTEMBRE 2010

Message de Jean Ping, Président de la Commission de l'Union africaine, à l'occasion de la Journée de la paix

Nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale de la paix (Journée de la paix) proclamée par les Nations unies. Chaque année depuis 1982, la Journée de la paix a constitué un point de ralliement permettant aux Nations unies et à ses Etats membres, mais également à la société civile, au secteur privé et aux citoyens ordinaires, de conjuguer leurs efforts pour promouvoir la paix dans le monde. Aujourd'hui, le continent africain se joint au reste du monde pour marquer la Journée de la paix.

Cette année, la Journée de la paix revêt une signification particulière pour les Africains. Consciente de la nécessité de relever effectivement le défi de la paix et de la sécurité, l'Union africaine a, lors de sa session spéciale sur l'examen et le règlement des conflits en Afrique, tenue à Tripoli le 31 août 2009, proclamé l'année 2010 «Année de la paix et la sécurité en Afrique». Les chefs d'Etat et de Gouvernement ont collectivement pris l'engagement ci-après :

«...Nous sommes déterminés à mettre un terme définitif au fléau des conflits et de la violence sur notre continent, conscients de nos insuffisances et de nos erreurs et animés par la volonté de mobiliser tous les moyens et ressources humaines nécessaires et de saisir toutes les opportunités pour promouvoir et faire progresser l'agenda de prévention des conflits, de rétablissement et de maintien de la paix, ainsi que celui de la reconstruction post-conflit. En tant que dirigeants, nous ne pouvons tout simplement pas léguer le fardeau des conflits aux générations à venir d'Africains. »

Les conflits demeurent une douloureuse réalité dans différentes parties du continent. Le coût humain est énorme, et les souffrances qu'ils engendrent ne se limitent pas seulement aux combattants ; en réalité, plus de gens, en particulier des femmes et des enfants, meurent des conséquences des conflits que de la violence directement liée à ce fléau. Le coût économique est tout aussi dévastateur, avec des estimations prudentes faisant état d'une perte économique combinée d'environ 300 milliards de dollars subie, depuis 1990, par les pays africains touchés par les conflits. D'évidence, les conflits constituent aujourd'hui un des plus grands obstacles au développement durable en Afrique.

Pour améliorer le niveau de vie des populations africaines et éliminer la pauvreté, nous devons mettre un terme au fléau des conflits. Sans paix, nous ne pourrions éradiquer la pauvreté. En d'autres termes, la paix est un préalable à toute entreprise de développement durable.

Au cours de décennie écoulée, les dirigeants africains ont pris d'importantes mesures pour relever, d'une manière globale et systématique, le défi de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits sur le continent. Grâce à ces efforts, la situation s'améliore. Nous avons moins de conflits aujourd'hui qu'à aucun autre moment depuis le milieu des années 1990, mais nous ne pouvons relâcher nos efforts aussi longtemps que nous n'aurons pas rétabli la paix aux quatre coins de notre continent.

L'engagement de nos dirigeants à œuvrer en faveur de la paix est sans réserve. Toutefois, la quête de la paix ne saurait être l'apanage des seuls hommes politiques, Gouvernements et organisations internationales. La paix doit aussi être promue à travers des partenariats novateurs et ouverts à tous les niveaux. Ce n'est que lorsque tous les hommes et femmes de ce continent, la société civile et le secteur privé conjugueront leurs efforts avec ceux des Gouvernements et des organisations internationales compétentes que la paix deviendra une réalité durable.

La réalisation de la paix, de la sécurité et de la stabilité à travers tout le continent africain est sans aucun doute une entreprise qui s'étalera sur plusieurs années. Néanmoins, l'Année de la paix et de la sécurité, et la Journée de la paix en particulier, offrent une occasion sans précédent pour les Gouvernements, citoyens et institutions du continent, en partenariat avec la communauté internationale, d'unir leurs efforts et d'œuvrer à la réalisation d'un but commun – la PAIX.

La Journée de la paix nous offre l'opportunité de faire le point du chemin parcouru et de célébrer les gains durement acquis, d'apprécier à sa juste valeur la paix dont nous jouissons, et d'honorer la mémoire de ceux qui ont consacré leur vie au règlement des conflits et à la promotion de la sécurité sur notre continent – diplomates, soldats de la paix, agences humanitaires, entreprises et particuliers de tous les horizons de la vie. Nous avons tous un rôle à jouer et une contribution à apporter pour mettre un terme aux conflits et consolider la paix là où elle a été rétablie.

La Journée de la paix est ainsi une occasion pour nous tous – indépendamment de qui nous sommes et où nous nous trouvons – de contribuer à la promotion de la paix et de la célébrer dans notre environnement professionnel, dans nos familles, dans nos communautés, dans nos pays et sur notre continent. Il est de notre devoir d'agir pour la paix.

Que chacun d'entre nous aujourd'hui fasse quelque chose pour contribuer à la promotion de la paix, notamment en persuadant ceux qui sont impliqués dans les conflits que notre engagement pour la paix est irréversible, leur faire comprendre que nous ne relâcherons pas nos efforts jusqu'à ce que leurs armes soient définitivement réduites au silence, jusqu'à ce que les camps de réfugiés deviennent vides parce ceux qui y habitent seront retournés chez eux, et jusqu'à ce que les salles de classe se remplissent d'enfants déterminés à apprendre et à réaliser leur potentiel illimité.

J'implore chacun d'entre vous de s'abstenir aujourd'hui de tout acte de violence et de donner à nos enfants l'espoir d'un avenir meilleur. Je vous invite à faire quelque chose pour que la paix devienne une réalité.